



Après l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme, la commune va répondre aux interrogations ou demandes de l'enquête publique, puis réunir la Commission Communale en charge de ce dossier pour proposer des modifications éventuelles. Il faudra ensuite recueillir, de nouveau, l'avis des Personnes Associées (DDT, SCOT des Rives du Rhône, CCPR...) avant que l'Etat puisse valider ce Plan qui pourra être (enfin) appliqué. Entre temps, les habitants sont consultés, dans une nouvelle enquête publique, sur le PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) des Etablissements ADISEO France et TOURMALINE REAL ESTATE. Il vous reste deux permanences pour rencontrer l'enquêteur, **les 16 et 24 mai 2018, de 13H30 à 17H30 en Mairie**, le dossier complet étant consultable, en ligne, sur le site internet de la commune.

Le Pôle Médical Yvan ESSON fonctionne enfin en totalité : tous les professionnels de santé sont en activité et le branchement des panneaux photovoltaïques, attendu depuis 9 mois, vient d'être enfin effectué. Les locataires sont très satisfaits de leurs conditions de travail et nous sommes encore plus contents d'avoir réussi ce projet qui ne coûte rien au contribuable (les loyers perçus couvrent les échéances du prêt de 1 000 000 € qui représente la totalité du coût) et qui nous a permis d'accueillir 3 médecins généralistes sur notre commune.

Nous vous attendons nombreux à la commémoration annuelle du 8 mai,

Olivier MERLIN.

## Informations Communales :

La préfecture nous informe que la nappe de l'Est Lyonnais est placée en situation de **Vigilance sécheresse** pour les eaux souterraines jusqu'au 30 septembre 2018 (*arrêté préfectoral n°38-2018-04-17-005 disponible en mairie*).

La constatation de vigilance n'induit aucune mesure de restriction imposée. Les usagers sont toutefois invités à l'économie afin de **retarder au maximum les mesures de restriction**.

### Nouveau service : L'Atelier du chien.

Corinne Bruck vous accueille dans son salon de toilettage

« chats et chiens toutes races »

541 rue des carrosses, 06.08.75.88.75

La commune s'est engagée au côté du Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) pour proposer à ses habitants **une borne de recharge** pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, accessible 24/24, avec ou sans abonnement. Elle est située sur la place Charles de Gaulle.

Avec un seul badge abonné, vous pourrez accéder à l'ensemble des infrastructures déployées sur le réseau eborn, soit en Isère, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie et Hautes-Alpes. L'accès à la borne se fait également par carte bancaire sans contact ou via un paiement en ligne sur smartphone.

Consultez toutes les informations sur le réseau eborn sur le site internet [www.eborn.fr](http://www.eborn.fr) et suivez les actualités sur la page facebook : Reseau.eborn.



## L'Agenda



Samedi 26 et dimanche 27 mai  
20ème Salon de l'Auto  
Organisé par le **Comité des Fêtes**.

Espace Jean Fournet  
16 grandes marques présentes, parc  
essai, animation...

Entrée gratuite

Renseignements : 07.82.89.19.50

L'Association **HA'COR** organise :

Une matinée pratique du Qi Cong  
Samedi 2 juin de 9h-12h au Foyer Georges Némoz  
*Tonification Générale, auto massage et déblocage  
articulaire.*

Ouvert à tous. Tarif. 20€ adhérents Ha'Cor  
et 25€ non adhérents.

Renseignements Mara Angeleri. 06 18 93 07 33

Dimanche 10 juin

Matinée Pâtes casarecce et polpettes

Proposée par **Mammola Association**

Foyer Georges Némoz



Le **Conseil Municipal d'Enfants** organise son 2ème festival « Talents d'Enfants »

Au programme : théâtre, danse, musique...

Samedi 9 juin de 14h à 20h, salle de spectacle. Venez nombreux!!!



## FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

### Plan de surveillance et de lutte régionale

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, en partenariat avec la FREDON\*, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

**Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

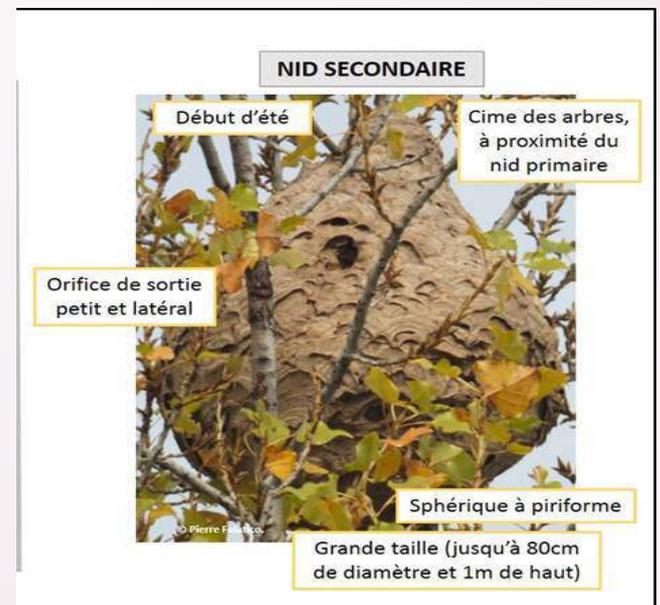
**Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38 : 09 74 50 85 85 / [info@gds38.asso.fr](mailto:info@gds38.asso.fr)  
FREDON 38 : 04 74 86 40 68 / [catherine.prave@fredon38.fr](mailto:catherine.prave@fredon38.fr)

Dr Prémila CONSTANTIN  
Section apicole GDS Rhône-Alpes



## VOUS ETES PROPRIETAIRES OCCUPANTS,

### Et si vous ne laissez plus le froid entrer chez vous ?

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous habitez. Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable.

L'Anah peut financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %.

### Habiter Mieux agilité

Habiter Mieux agilité c'est une nouvelle aide financière pour faire l'un des trois types de travaux au choix, dans une maison individuelle :

- Changement de chaudière ou de mode de chauffage
- Isolation des murs extérieurs et /ou intérieurs
- Isolation des combles aménagés et aménageables.

Les travaux doivent être faits obligatoirement par une entreprise ou un artisan qualifié RGE (reconnu garant de l'environnement). Renseignements : [ddt-slc-lpa@isere.gouv.fr](mailto:ddt-slc-lpa@isere.gouv.fr) / 04.56.59.45.00

